

---

# Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

**Numéro d'inventaire** : 2006.01069 (1-3)

**Type de document** : texte ou document administratif

**Imprimeur** : Siraudeau (H.) & Cie

**Date de création** : 1958

**Description** : Fascicules sans agrafes.

**Mesures** : hauteur : 225 mm ; largeur : 142 mm

**Notes** : (1) : n°236 janvier 1958 (pp. 1-60 + 4 pages blanches non numérotées) (2) : n°238 mars 1958 (pp. 77-96) (3) : n°239 avril 1958 (pp. 97-134)

**Mots-clés** : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Nom du département** : Maine-et-Loire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 134

**Lieux** : Maine-et-Loire

MARS 1958

Nº 238

## DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS  
Cité Administrative, Place Lafayette

Téléphone : 52.95 et 52.96

BULLETIN  
DE  
L'INSTRUCTION PRIMAIRE*L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle*

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M<sup>mes</sup> LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

## SOMMAIRE

Pages

## PARTIE GENERALE

Directrices et Institutrices des écoles maternelles et classes enfantines (Circulaire du 22 octobre 1957) .....	79
Admission des élèves des écoles maternelles et classes enfantines à l'école primaire (Circulaire du 29 août 1957 et rectificatif du 16 no- vembre 1957) .....	79
Distribution de lait et de sucre dans les écoles (Décret du 20 décembre 1957 et Circulaire du 7 février 1958) .....	80



JANVIER 1958

Nº 236

## DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGER

Cité Administrative, Place Lafayette

Téléphone : 52.95 et 52.96

BULLETIN  
DE  
L'INSTRUCTION PRIMAIRE

---

*L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle*

---

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A MMES LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

---

## SOMMAIRE

Pages

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
ELECTION

1. — Arrêté Préfectoral .....	2
2. — Instruction relative à l'élection .....	3
3. — Liste des électeurs de l'Enseignement public .....	5
4. — Liste des électeurs de l'Enseignement privé .....	32



AVRIL 1958

Nº 239

## DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS

Cité Administrative, Place Lafayette

Téléphone : 52.95 et 52.96

# BULLETIN DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

*L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle*

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE REGULIEREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M<sup>mes</sup> LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

## SOMMAIRE

	Pages
I. — PARTIE GENERALE	
Reconduction des sursis universitaires (C. M. du 22 novembre 1957 — C. M. du 2 décembre 1957) .....	99
Entrée en sixième en 1958 (C. M. du 6 mars 1958) .....	102
Candidats à l'entrée en sixième provenant des classes autres que le C. M. deuxième année (C. M. du 18 mars 1958) .....	102
Candidats à l'entrée en sixième provenant des classes autres que le C. M. deuxième année. — Note complémentaire (C. M. du 4 avril 1958) .....	103
Elèves des écoles publiques candidats à une bourse en classe de sixième dans un établissement privé habilité (C. M. du 16 décembre 1957) ..	103
B.E.P.C. — Epreuve à option de la deuxième série d'épreuves (orales et pratiques) (A. M. du 11 février 1958) .....	104
Calendrier des examens pour les deux sessions de 1958 .....	104

